



Association des Parents de l'École des Colibris
Réunion
Jeudi 24 octobre 2024

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Membres présents :

Omar Khlif (OK)
Emilie Thomas (ET)

Syndie Hébert (Directrice - SH)

Richard Ah King (RAK)
Matt Delf (MD)
Carline Dolmazon (CD)
Céline Foucher (CF)
Roanne Greiff (RG)
Jean Guyader (JG)
Callie Ottomi (CO)
Guillaume Poirier-Morency (GPM)
Irving Strapart (IS)
Eric Wong (EW)
Simon Woodcock (SW)

18h31 - Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

18h32 – Mot de la direction

SH

Organisation prochaine d'exercices de sécurité, d'évacuation, urgence et lockdown. En cas d'évacuation de l'école à l'extérieur, il est important que les enfants aient une trousse d'urgence.

En situation d'urgence, l'école utilisera l'application School Messenger, c'est important que les parents soient bien connectés. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, les portails de l'école resteraient verrouillés pour éviter que des personnes extérieures se promènent sur les terrains ; en cas de besoin, il faudra passer par l'entrée principale et uniquement les personnes autorisées sur les formulaires pourront venir prendre en charge les enfants, c'est donc important que ces formulaires soient à jour.

S'il devait pleuvoir, les enfants seraient amenés au community center ou dans les casernes de pompiers : l'endroit sera communiqué par School Messenger.
Il y aura un test de l'appli School messenger le 4 novembre.

Aussi, ne laissez pas vos enfants aller à l'école quand ils sont malades (grippe en recrudescence).

Questions à l'APÉ : le comité des partenaires, que voulez-vous en faire ?

Comité transports : pouvoir consultatif, peut donner des recommandations. La présence d'un tel comité est recommandée par le CSF (cf. politique des transports au CSF).

Sur le sujet : le CSF conseille aux parents de prendre une assurance pour le cas où les enfants ont un accident sur le terrain de l'école.

Suivi des acquis intérimaires et prise de rdv avec les parents pour les 13 et 14 novembre.

Rétroactions attendues en ce qui concerne : le comité des partenaires, le comité transports, les objets d'appartenance à l'école.

OK rappelle l'incident qui est arrivé à un élève de 5 ans. Réponse de Lynch non satisfaisante car estime que seul le conducteur remplaçant Andy est responsable. Par ailleurs, certains arrêts sont dangereux et Lynch ne réagit pas aux légitimes inquiétudes des parents.

CO se porte volontaire pour faire partie du comité transport.

OK met la création du comité au vote.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19h – Intervention de M. Gatien (PG)

PG se présente, père d'une fille à Jules Verne (8^e) et de deux garçons à Anne Hébert (6^e et 4^e). Se présente aux élections. A déjà été membre du CA de 2018 à 2022, et Président, connaît donc déjà certains dossiers. Ce qui le motive à revenir : certaines décisions prises qu'il questionne, notamment par rapport au budget du CSF. Les autres membres n'ont pas d'enfants dans le système. A remarqué l'abandon de certaines activités (camping) faute de budget, mais l'explication c'est que le budget est absorbé par les frais de justice.

OK évoque justement les difficultés rencontrées l'an dernier avec la réduction du nombre des enseignants et celle du temps de pause du midi, toutes les deux motivées par un manque de budget selon le CSF.

PG en prend note.

OK précise que la réduction du nombre d'enseignants était liée aussi à une projection du nombre des élèves pour l'année à venir.

PG souligne que les projections sont compliquées à prévoir et donne certains exemples à Anne Hébert.

OK demande s'il reviendrait assister à des réunions en cas d'élection.

PG indique qu'il le faisait au moins deux fois par an. Et plus ponctuellement en cas de problèmes spécifiques, comme ça a pu être le cas pour les Colibris avec leur bail par exemple.

19h11 : départ de **PG**.

19h12 – Comités

MD se propose comme membre du Comité transports. **SH** propose de lui offrir le contexte des différents incidents survenus ayant motivé la création du Comité. Elle évoque deux incidents. **OK** demande quelle a été la réaction de Lynch. **SH** indique ne pas être sûre que pour le premier incident, les parents aient contacté Lynch mais pour le second, les parents étaient très contrariés et ont contacté Lynch.

CO explique que l'un des éléments de mécontentement, c'est justement la difficulté de trouver le contact du responsable de ces incidents chez Lynch et de les voir endosser leur responsabilité au regard de ces incidents graves où des élèves ont été déposés seuls. **SH** indique que désormais, il y a une adresse email générale qu'elle pourra communiquer au Comité. Elle donne également le nom du contact avec lequel elle a communiqué le plus souvent.

SH revient sur le Comité des partenaires. Explique que ce Comité a en principe un parent, un membre du corps enseignant, un membre du personnel de soutien et le/la directeur/rice. Nous n'avons pas d'élève car c'est seulement à partir de la 10^e année. Explique qu'il n'y a pas de représentant du corps enseignant, ni du personnel de soutien et nous demande de décider si l'on veut désigner un parent pour communiquer avec elle dans le cadre de ce Comité, vu qu'elle en est la seule membre. Il doit y avoir une proposition formelle et un vote de l'APÉ.

Après discussion avec les parents présents, **OK** recommande qu'il n'y ait pas de représentant distinct mais bien que les discussions et décisions en ce qui a trait au projet éducatif de l'école soit menées/prises lors des rencontres de l'APÉ avec tous les parents présents. **ET** est en accord avec la proposition. La proposition est soumise au vote des parents présents et est adoptée à l'unanimité.

En raison de cette décision, puisqu'il n'y aura pas de comité de partenaires en tant que tel, il est donc aussi décidé à l'unanimité par tous les parents présents que le code de vie de l'école sera révisé à la prochaine rencontre de l'APÉ. Les parents seront informés à l'avance de la date de la rencontre et pourront soumettre leurs commentaires sur le code de vie à l'avance ou lors de la rencontre.

19h20 – Les biens d'appartenance

OK suggère les fournitures scolaires, comme les crayons, boîtes etc. Et aussi des gourdes.

CF approuve l'idée des gourdes, évoque des étiquettes prénoms, des porte-clefs, des casquettes et demande s'il serait possible d'avoir le logo en couleurs.

SH indique que le choix du logo en noir et blanc a été fait pour réduire le coût pour les parents mais s'ils sont prêts à payer plus cher pour avoir le logo en couleurs, c'est possible.

19h25 – Workshop sur la vaccination

OK indique que l'APÉ a été contactée par la représentante Réseau Santé BC, organisme francophone à but non lucratif et elle propose un *workshop* pour les parents au sujet de la vaccination. Propose que l'Association puisse contacter les parents afin de les inviter à participer à ces ateliers, **CD** seconde. Proposition adoptée.

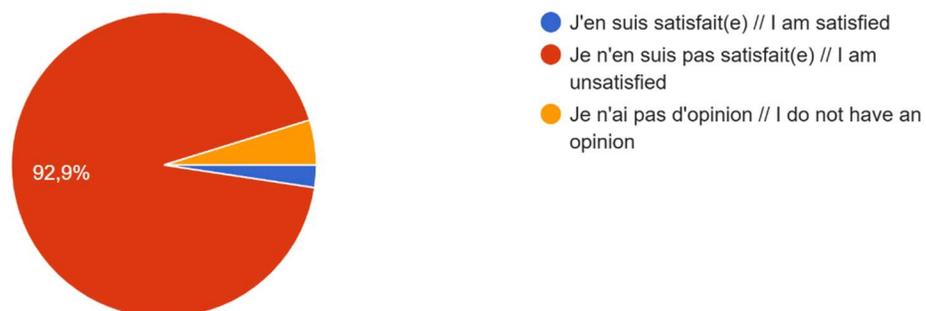
19h30 – Réduction du temps de pause du midi

ET demande des précisions sur le retour, à North Vancouver, à une heure de pause, et **OK** précise que l'école a obtenu la réduction à la suite des plaintes des parents, parce que les ateliers de francisations tenus le midi ne pouvaient plus avoir lieu.

ET partage les résultats du sondage effectué auprès des parents au sujet de cette réduction du temps de pause.

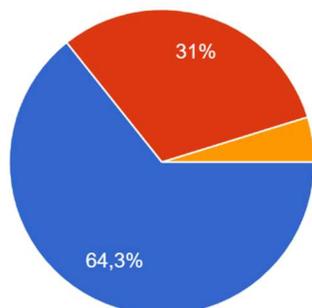
Que pensez-vous de la réduction du temps de pause du midi mise en place depuis la rentrée 2024 ?
(de 1h à 45 mn) // What do you think about the lunc...ion in place since sept. 2024 ? (from 1h to 45 mn)

42 réponses



Pensez-vous que votre enfant a assez de temps pour manger ? // Do you think your kid has enough time to eat his lunch ?

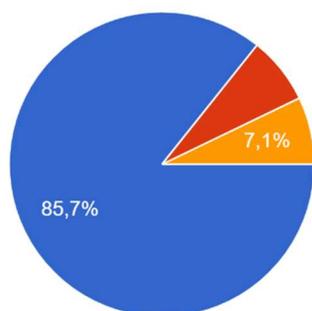
42 réponses



- Non, il ne finit pas ses repas le plus souvent // No, he/she does not finish his lunch most of the time
- Non, il doit se dépêcher de manger son repas // No, he/she has to eat in a hurry
- Oui, je ne vois pas de différence // Yes, I did not notice any difference

Qu'en pense votre enfant ? // What does your kid think about this reduction ?

42 réponses



- Mon enfant trouve que la pause est trop courte // My kid thinks the lunch break is now too short
- Mon enfant trouve que la pause est suffisante // My kid thinks the lunch break is long enough
- Mon enfant ne voit pas de différence // My kid did not notice any difference

ET fait également un résumé des témoignages des parents et souligne que l'écrasante majorité des parents est insatisfaite de cette réduction.

OK indique à **SH** qu'il serait intéressant d'avoir le retour des enseignants également sur ce point. **SH** approuve et indique qu'à ce stade, il faudrait lui transmettre une lettre formelle résumant la position des parents.

Il est également souligné par les parents que le CSF n'a pas du tout communiqué en amont avec les parents, ne leur a pas expliqué la mesure avant qu'elle ne soit mise en place et n'en a pas exposé les raisons, ce qui exaspère d'autant plus la communauté des parents.

SH mentionne deux autres points à exposer.

D'abord, les inscriptions pour la pré-maternelle seront ouvertes à compter du 21 novembre et en appelle aux parents pour faire de la publicité.

Et ensuite, l'école est toujours à la recherche d'un/e assistant/e administratif/ve. Il y a actuellement deux personnes sur le poste donc c'est important que les parents écrivent à l'adresse email générale de l'école et non aux personnes nommément.

CF demande si des fêtes de fin d'année sont prévues, peut-être une sortie de toute l'école à Seymour.

SH : la date du spectacle est déjà fixée au 12 décembre dans la soirée.

19h48 – Fin de la réunion